

LE DOSSIER DE LA SEMAINE

Au stade, pas facile d'être « handi »



Le Groupama Stadium, enceinte de l'OL, est souvent cité en exemple pour son accessibilité. Photo Progrès/Stéphane GUIOCHON

Avec la fin des jauges, les personnes en situation de handicap ont retrouvé le chemin des stades de Ligue 1 et Ligue 2 pour supporter leur équipe favorite même si leur condition, sur place, tarde à s'améliorer.

Le virus n'a pas entamé leur passion. Après quasiment deux ans loin des stades, entre huis clos et jauges réduites pour limiter les risques de contamination, les personnes en situation de handicap (PSH) ont, elles aussi, repris le chemin des gradins avec la levée des dernières restrictions. « Ça nous a permis de nous reposer un petit peu », positif René Poutet, président de la Fédération française des supporters handicapés, mais aussi responsable du Handifanclub de l'Olympique de Marseille, le plus grand groupe d'Europe avec quasiment 600 membres.

Il reconnaît néanmoins une certaine « appréhension » chez ses adhérents, plus vulnérables face à la maladie et d'autant plus craintifs de reprendre place au milieu de milliers de supporters pas toujours très respectueux des gestes barrières.

« Le seul endroit où on se retrouve tous ensemble »

René Poutet ne veut pas, cependant, que la pandémie occulte les difficultés auxquelles les PSH sont régulièrement confrontés dans les stades de football en France. Et l'Euro 2016, avec sa batterie d'enceintes neuves ou rénovées, n'a pas gommé tous les problèmes. « Ça fait quinze ans que je le rabâche, que je discute avec les pouvoirs publics sur la question de l'accessibilité, et je le dis, c'est scandaleux », tonne le Marseillais.

« À Lille par exemple, les personnes en fauteuils roulants se retrouvent juste derrière des personnes lambda, et dès que celles-ci se lèvent, on n'y voit plus rien. Il faudrait, aussi, des parcours à part des autres, notamment pour les non-voyants, avec un cheminement spécifique. Il n'y a rien qui est fait », regrette-t-il, évoquant aussi les toilettes partagées avec les autres utilisateurs ou l'absence de casques audio pour les malvoyants ou non-voyants dans une grande majorité de stades. « On nous demande ce qu'ils viennent faire au stade alors qu'ils ne voient pas. Mais si, ils se régaler, ils ont le casque, ils écou-

tent le match, et ça leur procure les mêmes émotions », décrit René Poutet.

Pour le président de la section dédiée à l'OM, le stade est lieu essentiel dans la vie sociale des PSH. « C'est le seul endroit où on peut se retrouver tous ensemble, n'importe où ailleurs, on est forcément séparé ». C'est pourquoi il fulmine face au manque de considération dont seraient victimes les personnes en situation de handicap. « Pour les fumigènes, les violences, on dégage une loi tout de suite. Mais dès qu'il s'agit des personnes handicapées, là on nous dit "attendez, c'est difficile" », clame René Poutet.

La FFF et la LFP s'engagent

La loi pour l'égalité des droits et des chances, portant notamment sur l'accessibilité des personnes handicapées à tous les établissements recevant du public (ERP) date en effet de 2005, et les propriétaires de stade, principalement les municipalités, ont souvent traîné les pieds pour effectuer les travaux nécessaires.

Au niveau des instances, la Ligue de football professionnel et la Fédération française (FFF) ont rejoint

l'an dernier le projet « Good Governance Needs Access and inclusion », un projet mené par l'organisation CAFE (Centre for Access to Football in Europe), afin de réaliser un état des lieux de l'accessibilité des stades de football et des mesures mises en place. Ce qui permettra, à partir de 2024, aux acteurs français d'établir une stratégie nationale d'améliorations. La loi pour l'égalité des droits des chances sera alors proche de fêter ses 20 ans...

Baptiste MARSAL

REPÈRES

La réglementation des ERP

Tout établissement recevant du public, donc les stades (ERP) ou installation accueillant du public « assis » doit recevoir les personnes à mobilité réduite dans les mêmes conditions que tout autre usager.

Des emplacements accessibles par un cheminement praticable doivent être aménagés. Les nombres de places accessibles pour les personnes à mobilité réduite (notamment les personnes en fauteuil roulant) ont une réglementation précise :

- au moins deux emplacements doivent être accessibles jusqu'à 50 places.

- un emplacement supplémentaire par tranche de 50 places supplémentaire.

Au-delà de 1 000 places (donc tous les stades de Ligue 1 et Ligue 2), le nombre de 20 emplacements accessibles est un minimum.

25 %

D'après le rapport « Jouons la collectif » de la LFP pour la saison 2018-2019, seulement un stade sur 4 dispose d'un guide d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

QUESTIONS À

Nicolas Mérille Conseiller national Accessibilité & Conception universelle chez APF France handicap

« Pas le luxe de pouvoir choisir leur place »

Avec les rénovations réalisées notamment en marge de l'Euro-2016 de foot, l'accessibilité des stades a-t-elle été améliorée ?

« En termes de capacité, nous ne pouvons que dire que la situation s'est améliorée ces dernières années notamment grâce à l'Euro. D'ailleurs l'UEFA, organisatrice de la compétition avec l'instance CAFE (Centre For Access to Football in Europe, voir par ailleurs), a bien vu nos besoins. Par exemple, la réservation de billets était très accessible et nous pouvions changer le nom de l'accompagnant jusqu'au dernier moment. Ça semble anodin mais, ça peut être tellement important. Cela a démontré en partie leur compréhension de l'accessibilité aux stades. D'autant plus qu'il y a 20 ans, on aurait considéré qu'aller au stade serait déjà une chance. Néanmoins, il y a des aspects négatifs qui sont toujours de rigueur. »



Photo D. R.

Quels sont-ils ?

« Dans la plupart des stades en France, nous n'avons pas le choix de l'emplacement des billets. Aujourd'hui, pour un stade de 1 000 places ou plus, il faut obligatoirement 20 emplacements UFR (usagers en fauteuil roulant, N.D.L.R.) mais les personnes à mobilité réduite sont généralement placées dans la même tribune. Certains souhaiteraient être en virages pour chanter, d'autres privilégieraient le calme et les tribunes latérales, mais ils n'ont pas le luxe de pouvoir choisir. C'est un peu comme les jauges Covid-19 où tout le monde était regroupé dans la même tribune, mais pour eux, c'est à tous les matches et je trouve que c'est choquant. »

Qu'est-ce que vous attendez aujourd'hui ?

« On souhaite scinder les emplacements accessibles minimums par catégorie de tribune. Ce serait tellement plus logique. Nous aimerions aussi avoir des données chiffrables sur l'amélioration ou non de l'accessibilité sur les ERP car aujourd'hui, nous sommes dans le flou. »

Propos recueillis par Bolat KUTLU

LOI33-V1

Au Groupama Stadium, l'accessibilité intégrée dès sa conception

Inauguré en 2016, le Groupama Stadium est souvent cité en exemple pour son accessibilité. « Nous avons travaillé le sujet dès l'élaboration du stade », explique Xavier Pierrot, le directeur du stade de l'OL. « Notre association de supporters, handisupOL, a été associée au projet. Nous avons aussi travaillé avec d'autres associations en amont pour connaître leurs besoins. Et l'architecte anglo-saxon était sensibilisé à la question ».

Résultat, tout un parcours a été créé pour les personnes en situation de handicap. Il commence avec une adresse mail dédiée pour s'informer et faire part de ses besoins. Les navettes qui desservent le stade (tram, bus) leur proposent un accès prioritaire. Des agents d'accueil dédiés sont présents à l'arrivée pour les aider. Ascenseurs et rampes d'accès permettent de gagner les tribunes.

Là, 240 places sont réservées aux personnes en fauteuil en tribune centrale, et autant pour leurs accompagnateurs. Des sièges amovibles sont présents dans les loges. Il y a même 8 places disponibles en tribunes visiteurs. 200 autres places - le nombre est modulable si besoin - souligne le directeur du stade - sont prévues pour les personnes en situation de handicap-malvoyants, non voyants, malentendants. Le placement en tribune est étudié en fonction du handicap : près de la pelouse, sans escaliers à descendre...

Un système d'audiodescription des matchs est disponible gratuitement. Les toilettes sont bien sûr accessibles aux PMR. Mais aussi les buvettes, avec une station d'accueil abaissée.

L'OL a prévu le même dispositif dans son Arena de 16 000 places qui sera livrée en décembre 2023.

F.G.L.